



EXPERIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE



INAUGURATION

DU COMPTOIR EMERJEAN

CONCIERGERIE DE QUARTIER

DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION
TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

29 MARS 2018

CONTACT PRESSE

POUR LA VILLE DE **VILLEURBANNE**

CATHY SERRA

TÉL. : 04 72 65 80 54

PORTABLE : 06 85 48 27 60

E MAIL : cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr



villeurbanne

GRAND LYON
la métropole



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Créée en mars 2017, dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, l'entreprise EmerJean emploie aujourd'hui 49 salariés. Elle ouvre, au 16 rue Saint-Jean à Villeurbanne, le « Comptoir », une conciergerie, qui propose prestations et services – à des tarifs accessibles – aux habitants du quartier.

Créée en mars 2017, dans le cadre de *Territoire zéro chômeur de longue durée*, EmerJean a pour vocation de créer des emplois à la hauteur des besoins des habitants et des entreprises du territoire de Saint-Jean. Conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'entreprise est en partie financée par la réinjection des dépenses annuelles consacrées à un demandeur d'emploi de longue durée (pour $\frac{3}{4}$) et par le chiffre d'affaires réalisé par la prestation de services (pour $\frac{1}{4}$).

(associations, TPE/PME, services publics). L'entreprise propose aujourd'hui des services dont le prix de vente est accessible aux habitants de Saint-Jean. Elle développe également des services aux TPE et PME du quartier qui ne sont pas couverts par le marché. **L'objectif est de salarier 80 à 90 personnes d'ici à la fin de l'année.**

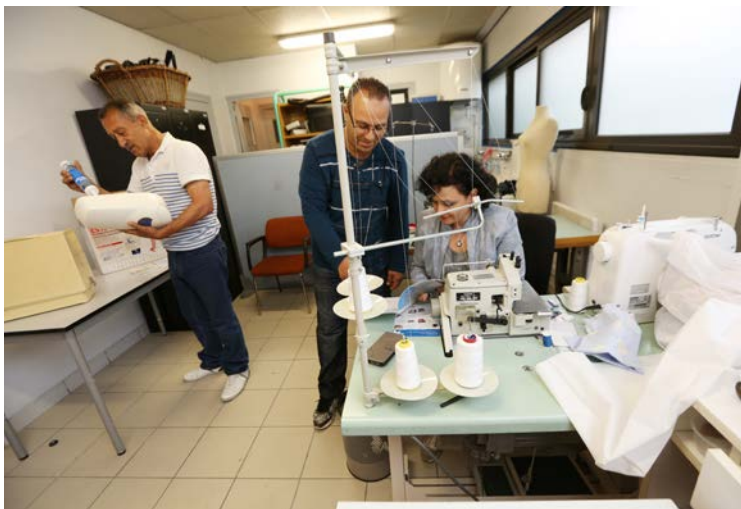
EmerJean SAS (capital de 32 000 euros), 60 rue Lucette-et-René-Desgrand, est présidée par Bertrand Foucher et dirigée par Paul Bruyelles.

Elle est agréée Esus, Entreprise solidaire d'utilité sociale.

LE COMPTOIR

Situé au cœur du quartier Saint-Jean, constitué principalement d'habitat social (géré par Est Métropole Habitat), le Comptoir correspond, au sein de l'entreprise EmerJean, à un local commercial, un espace de vente de prestations aux particuliers. Il s'apparente à une conciergerie de quartier et propose différents services :

- du soutien scolaire
- de la retouche couture, création et réparation de vêtements
- coiffure afro : tissage, tressage, ajouts de mèches
- ongles
- petite manutention
- petits travaux dans les logements (peinture, montage de meubles, réparation d'équipements, revêtements de sol, petite menuiserie...)



Les activités développées par EmerJean doivent créer de l'emploi supplémentaire (49 salariés à ce jour) et ne pas en détruire dans les organisations environnantes

EMERJEAN EN CHIFFRES :

Les **12** premiers salariés ont été embauchés en mars 2017.

L'entreprise compte, au 15 mars 2018, **49** salariés avec la perspective d'en recruter une trentaine d'ici à la fin de l'année

Entre **80** et **90** salariés fin décembre 2018

31 femmes et **18** hommes

Moyenne d'âge : **43** ans

10 anciens bénéficiaires du RSA

LES ACTIVITÉS D'EMERJEAN EN PARTENARIAT AVEC DES ENTREPRENEURS SOCIAUX :

• Avec l'association Vrac :

Vrac propose un choix multiple et varié de produits biologiques, écologiques et locaux à la vente, à prix coûtant (circuits courts), livré au cœur du quartier une fois par mois. Les commandes et la distribution sont assurées par les salariés d'EmerJean.

• Avec VoisinMalin :

L'association VoisinMalin fait émerger des réseaux d'habitants pour recréer une dynamique dans les quartiers populaires. Formés par l'association, des salariés d'EmerJean partent ainsi à la rencontre des habitants du quartier – essentiellement en porte à porte – pour leur faire passer des informations sur des sujets variés : services ou aides dont ils peuvent bénéficier, organisation des visites d'entretien des équipements de leur logement, précarité énergétique et maîtrise des charges...

• Avec la Conciergerie solidaire, EmerJean coordonne une conciergerie d'entreprise :

elle propose aux salariés des entreprises du quartier des services « clé en main » pour leur faire gagner du temps et faciliter leur quotidien : garde d'enfants, livraison de courses au bureau, ou de chaussures après réparation, service de blanchisserie professionnelle, lavage de véhicules...

• Avec l'Atelier Emmaüs :

la fabrication de petits meubles en bois : fabrication locale de petit mobilier design à partir de bois récupéré. Les apprentis menuisiers sont des salariés d'EmerJean.

• À partir d'avril 2018, avec l'entreprise Elise, les Détritivores :

la collecte de biodéchets et la création d'une plateforme de compostage financée par la Métropole de Lyon dans



le cadre de l'appel à projet sur l'économie circulaire. À cet effet, la Métropole a mis à disposition d'EmerJean une parcelle dans le quartier Saint-Jean (financement de la pré-étude par l'Anru). Un jardin maraîcher est mis en production progressive sur une parcelle d'agriculture urbaine.

D'autres activités sont en cours de développement et notamment des services à destination des séniors (qui ne sont pas pris en charge dans le cadre des plans d'aide à domicile ou qui sont trop chers pour les habitants) : accompagnement à la marche dans le quartier, livraison de petites courses, etc. Tous ces services se feront en lien avec le Centre communal d'action sociale (financement « Conférence des financeurs » voté en Conseil métropolitain en mars 2018).

RAPPEL : TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

En novembre 2016, Villeurbanne était retenue pour expérimenter le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » initié par ATD Quart-Monde. Sur le territoire de Saint-Jean, l'expérimentation vise à tester, durant cinq ans, l'embauche en CDI et au SMIC de chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi dans une Entreprise à but d'emploi (EBE) : EmerJean. Les emplois sont financés en partie par les sommes économisées notamment sur l'indemnisation du chômage. La loi n°2016-231 du 29 février 2016 institue un Fonds « zéro chômage de longue durée » destiné à soutenir financièrement ces embauches. Il est constitué à partir des dépenses directes (Pôle emploi, Caf, Métropole, CCAS de Villeurbanne) et indirectes ainsi que par le manque à gagner (cotisations sociales, impôts...). Les dépenses annuelles pour un chômeur de longue durée étant estimées entre 15 000 et 20 000 euros.

À Villeurbanne, de novembre 2016 à mars 2017, les habitants, demandeurs d'emploi de longue durée, bailleurs sociaux, associations, service public de l'emploi, acteurs de l'ESS et de l'insertion et entreprises de Saint-Jean, se sont réunis en groupes de travail, avec les services de la Ville et la Mission régionale d'information contre l'exclusion (MRIE), pour élaborer la construction du projet. Ces réunions ont permis d'expliquer la démarche, de rencontrer les personnes privées d'emploi à Saint-Jean, de recenser leurs compétences, d'étudier les besoins du territoire pour préfigurer EmerJean et mobiliser un grand nombre d'acteurs autour du projet.

LE COMITÉ LOCAL D'EXPÉRIMENTATION ET « LE BOOSTER DE SAINT JEAN » : DES OUTILS AU SERVICE DU PROJET

Depuis le début et tout au long de l'expérimentation, EmerJean fonctionne en lien avec deux entités : le comité local d'expérimentation et « *le booster de Saint-Jean* ».

Le comité local – dont l'existence est prévue par la loi d'expérimentation – composé d'institutions (ville de Villeurbanne, métropole de Lyon, région Auvergne-Rhône Alpes, services de l'État, du Service public de l'emploi), d'associations (Mission régionale d'information sur l'exclusion et Centre d'animation Saint-Jean), d'entreprises, de syndicats de salariés, d'habitants et de salariés d'EmerJean, est chargé du pilotage de l'expérimentation, de la mobilisation citoyenne et de l'évaluation.

« *Le booster de Saint-Jean* » (association financée essentiellement par du mécénat de compétence et financier) a deux rôles :

• « **Générer** » les activités : identifier les activités, aider à leur incubation et à la création des nouvelles entreprises ;

• « **Booster les talents** » : accueillir, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi de Saint-Jean pour leur offrir toutes les opportunités avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire.

Dans le cadre du « Lab, travaux utiles », les salariés d'EmerJean font part de leur expertise pour imaginer et construire les futures activités de l'entreprise.



Financeurs publics :

ville de Villeurbanne, Métropole de Lyon, région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et l'Agence nationale de rénovation urbaine

Actionnaires de l'entreprise EmerJean :

les entreprises Lenoir, Elise, Envie, le Relais Batira, Artibois, Unis vers l'emploi et deux bailleurs sociaux Est métropole habitat et Rhône-Saône Habitat

Mécénat de compétences, dotations financières provenant de fondations ou de fonds de revitalisation :

Accenture, Carrefour, Adecco, Michelin, Véolia
Le Conseil de quartier et des associations comme la Mission régionale d'information sur l'exclusion (Mrie), ATD Quart-monde et le Centre d'animation Saint-Jean permettent à l'expérimentation de s'appuyer sur leur ancrage territorial et leur savoir-faire.

EmerJean bénéficie de prêts de la part de la Caisse des dépôts, France Active et de la Caisse d'Épargne

LE QUARTIER SAINT-JEAN EN CHIFFRES :

4 000 habitants
sur un territoire de
126 hectares

Près de **400**
personnes ont été
recensées comme
demandeurs d'emploi de
longue durée

44 % de la
population a
moins de **30 ans**
Parmi ces jeunes,
au moins **120** sont
identifiés comme n'étant ni
à l'école, ni en formation,
ni en emploi (NEET)

Au nord du quartier,
environ **350**
entreprises emploient
près de
1500 salariés.